

entre l'étendue de l'empire britannique et ses forces militaires.  
est trop considérable.

### Le cardinal Richard et le ministre des cultes

Le cardinal Richard a répondu à la lettre impertinente du ministre des Cultes, en déclarant que son acte n'avait aucun caractère politique; il a ajouté que les Pères Assomptionnistes, soumis à la juridiction de l'archevêque de Paris et d'ailleurs éprouvés en ce moment, avaient droit aux consolations qu'un évêque doit à tous ses diocésains.

### Anniversaires

Le 19 mars 1891, le directeur de la *Semaine Religieuse de Québec* était poursuivi pour prétendu libelle, et invité à verser une indemnité de 10,000 piastres.

Le 22 avril, il était de plus, poursuivi pour libelle criminel, et sommé de comparaître devant le magistrat de la Cour de police de Montréal.

Le 3 juin, l'accusé était renvoyé devant la cour du Banc de la reine.

Le 15 juin, le jugement de la Cour de police fut soumis au grand jury qui déclara, à l'unanimité, l'accusation de libelle non fondée.

Quant à l'action réclamant 10,000 piastres elle resta pendant trois ans.

Enfin le 1er avril, 1895, sur motion de notre avocat, le tribunal, présidé par M. L. O. Loranger, accorda la péremption d'instance, avec frais et dépens contre le demandeur.

Les sympathies en cette circonstance nous vinrent du même milieu que pendant la campagne insensée menée contre la *Semaine Religieuse de Québec*, en janvier 1900, et qui nous permettra de compter un nouvel anniversaire.

D. GOSSELIN, Ptre.

### Bibliographie

Nous nous empressons d'accuser réception des fascicules II et III de la sainte Bible polyglotte, par l'abbé Vigouroux.